

La pêche à la ligne : fantaisie protectionniste présentée à la société protectrice des animaux, siégeant à Yverdon le 6 mars 1865 : (suite et fin)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 28

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La voix du cauchemar qui vous serre le cou.
 Et puis on réfléchit, on pense à son ménage,
 A la femme qui souffre, à l'enfant en bas âge
 Qui n'a pas de chaussure et pleurera demain,
 Parce qu'on a changé contre de mauvais vin
 L'argent de ses souliers. Quelquefois le salaire
 D'une semaine y passe, et c'est une galère
 Quand il faut le mardi se remettre au travail.
 Puis la misère vient avec son attirail ;
 Elle fait en boitant visite du ménage,
 Ouvre votre buffet pour y chercher un gage
 Afin de le porter chez le dur usurier,
 Qui bientôt logera tout votre mobilier.
 Vois-tu, c'est bien assez du malheur qui nous grise
 Quand, en baissant les prix, il survient une crise ;
 Et, je n'ai pas besoin comme être intelligent
 D'appeler la misère en buvant mon argent ;
 Aussi, voilà pourquoi, mon vieux rouge-trogne,
 Sans fêter le lundi, je vais à ma besogne !...

J.-U. PERRENOUD (imité de Barillod).

La pêche à la ligne.

Fantaisie protectionniste présentée à la société protectrice des animaux, siégeant à Yverdon le 6 mars 1865.

(Suite et fin.)

Un proverbe allemand prétend que les trois plus pénibles professions du monde sont celles de garde-voie, de casseur de pierres, et de pédagogue. — Voilà pour l'humanité. Si l'on me demandait mon avis, je dirais que, dans le règne animal, je ne voudrais être ni âne, ni écrevisse, ni ver de terre.

Âne, parce que j'ai bon appétit, et que les coups de bâton n'auraient pour effet que de me creuser l'estomac.

Ecrevisse, parce que, doué par la nature d'une température de trente à trente-deux degrés centigrades, qui suffit largement à mon bonheur, je n'ai aucune vocation pour expirer, mathématiquement parlant, à cent degrés au-dessus de zéro.

Ver de terre : voici pourquoi ! — Quand vous flânez le long du lac, examinez ce jeune homme qui soulève avec précaution une large pierre et qui fouille le sol avec son couteau. Au bout d'un instant, quelque chose grouille sous la lame. C'est un lombric ! Le bourreau se précipite dessus, le saisit entre le pouce et l'index, tire et le partage ! O douleur, une moitié de ver va rejoindre sa souterraine famille et se faire prodiguer les tendres soins de l'amitié, tandis que l'autre, toute saignante, tordue et brisée par la souffrance, menacée du tétanos, va rejoindre d'autres vers, aussi maltraités qu'elle, qui *bigagent* à travers une motte de terre, dans un mauvais pot de fer blanc que le monstre porte avec lui..... mais ce n'est pas tout.

Les vers ont cela de particulier, qu'ils peuvent beaucoup souffrir sans expirer. Les prisonniers, les demi et les quarts de prisonniers, ont bientôt assez travaillé le lambeau de gazon que leur tyran leur abandonne. La paroi circulaire du pot rouillé offrant d'ailleurs un aspect assez monotone, ils finissent par prendre une attitude calme et résignée, empreinte d'une dignité mélancolique, une attitude, enfin, appropriée à la circonstance. C'est à un moment semblable que nous devons la strophe suivante, touchante larme tombée de la plume d'un lombric versificateur.

J'étais ver, maintenant je ne suis qu'hémistiche

J'étais un, je suis deux, et s'il me faut mourir

Je me survis au moins dans un vivant postiche ;

On crut prendre une amorce, on a fait deux martyrs.....

On monte en bateau, et on arrache les infortunés à leur quiétude relative, pour leur enfoncer dans le dos, un croc énorme qui ferait pâler d'effroi les amateurs les plus gourmands parmi les habitués de Djaggernaut. Puis le pêcheur brandit sa perche, fait siffler sa longue ligne autour de lui, afin de l'étendre aussi loin que possible, et la pêche commence. Dire toutes les secousses nerveuses, tous les indicibles tiraillements, toutes les effroyables lancées que ce mouvement centrifuge communique à la bête du petit bout, ce serait

vouloir faire une véritable orgie de réalisme descriptif. Nous n'irons pas si loin ; nous ne peindrons pas l'impression, agréable au début, puis angoissante au dernier chef, que ressent le ver infortuné en opérant sa descente dans l'onde claire et froide, nous ne le suivrons pas dans ses impuissantes contorsions sur le sable fin du fonds, quand agitée par la brise, la ligne fait aller et venir à travers les algues et les moules l'inféernal crochet et le misérable qui ne fait plus qu'un avec cette machine de mort. — Nous vous demanderons seulement, Mesdames et Messieurs, si nous avons tort de dire que rien n'est plus triste, comme position sociale, que le métier de ver de terre, au temps où la pêche est permise.

Passons au poisson..... Ah ça, mais nous n'en trouvons guère, et si M. le professeur Chavannes et ses glorieux essais de pisciculture n'y mettent bon ordre, vous aurez une bête de moins à protéger. Le poisson est devenu un mythe, que le savant Lausannois a juré de ressusciter, laissons-le faire. D'ailleurs, si quelque dernier représentant de cette race perdue pique à l'hameçon, pourquoi le plaindre ; sa glotonnerie l'a perdu ; abandonnons-le à son impénitence finale. Voyez le pêcheur introduire son index dans la gueule béante ou dans les ouïes du gourmand, dont le palais venimeux savoure encore les douleurs de l'amorce. Un petit coup, eric ! crac ! La bête n'est plus, la friture reste..... A quelque chose malheur est bon !

Pendant que le drame se poursuit sous l'eau, sauriez-vous me dire à quoi pense la bête du gros bout ? A tout et à rien : la plaine liquide scintille sous les rayons de feu du soleil de juillet ; sur les sombres flancs du Jura, un clocher de village brille, par ci par là, au milieu des sapins comme un diamant sur du velours ; les luxuriantes côtes d'Onnens et de Bonvillars reposent l'œil dans un océan de verdure et d'épis. Grandson et son manoir, sombre et rigide comme un guerrier pétrifié, redit encore les gigantesques échos du passé ; penché paresseusement sur son bord, savourant la fumée d'un brûlôt bourré de caporal ou de Virginie, le pêcheur rêve ; son cœur se dilate, il a oublié les traces du bureau, les cancons de la ville ; il rêve gloire, repos, néant, immortalité, amour peut-être,..... en un mot, il prend le droit chemin d'un transport au cerveau. Si nous n'y prenons garde, il va commettre un poème épique, ou quelque galant madrigal. — Bête du gros bout ! Bête du gros bout ! reste dans ton rôle ; tourmente des vers, mais, pour Dieu ! n'en compose pas.

Mon rapport est terminé ; il ne me reste qu'à conclure.

Je crois avoir été véridique et impartial. Parti d'une définition, j'en ai suivi les conséquences, en me basant sur l'observation des faits. Si j'ai été injuste envers les pêcheurs à la ligne, ce que je n'espère pas, qu'ils me pardonnent ma témérité à raison des conclusions que je vais prendre dans leur intérêt. Aussi bien, je ne serai pas le premier qui aura soufflé chaud et froid dans la même heure. Quelques bonnes âmes, n'en faisait ni plus ni moins dans certain club où l'on habitait jadis les pauvres à coups d'aiguille, et son prochain à coups de langue, chef-d'œuvre d'équilibre qui consiste à compenser, séance tenante, un gros péché par une petite bonne œuvre.

En conséquence, Mesdames et Messieurs, je vous propose de décider qu'il y a lieu de protéger :

1° Les pêcheurs à la ligne classiques, contre les picotements dans le nez, les amis riches, les circulaires encadrées de noir, les épouses quinteuses, la farine, les chats décédés depuis plus de dix jours, la faim canine, les coups de soleil et les gamins qui se baignent.

2° Les mêmes, contre la folie en général et la rêverie en particulier ;

3° Les pêcheurs biberons, contre la neuvième chopine. Le moyen le plus pratique serait peut-être d'ouvrir un cours en plein air aux abords du pont de Gleyre, traitant les immenses avantages de la pêche à l'eau profonde et de la supériorité de la perche sur le vengeron.

4° Les susdits biberons, contre l'accumulation des eaux aux environs d'Yverdon. La société pourrait, à cet endroit, voter, une pétition et un subside pour l'achèvement du dessèchement des marais.

5° Les vers de terre, contre la rigueur de leur sort.

6° Les poissons contre la gourmandise, tant la leur que celle des autres.

En dehors du règne animal, je vous proposerai : 1° de voter des remerciements au professeur Chavannes ; 2° de ne pas prendre au sérieux quelques balivernes sans queue ni tête et qui n'avaient d'autre but que de vous amuser un moment.

Ainsi fait à Yverdon, le 6 mars 1865.